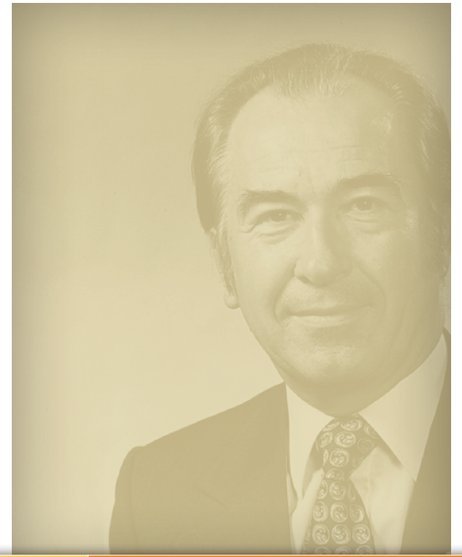

PRIX PAUL YUZYK *pour le* MULTICULTURALISME

www.multiculturalisme.gc.ca/paulyuzyk

Citoyenneté et Immigration Canada | Citizenship and Immigration Canada

Canada

PRIX PAUL YUZYK *pour le* MULTICULTURALISME

PRIX PAUL YUZYK *pour le* MULTICULTURALISME

AU SUJET DU PRIX

Le Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme commémore l'héritage que nous a légué le regretté sénateur Yuzyk, qui fut le premier à désigner le multiculturalisme comme l'une des caractéristiques fondamentales du patrimoine et de l'identité du Canada.

Le Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme reconnaît des personnes et des groupes de différentes collectivités du Canada qui ont apporté des contributions exceptionnelles au multiculturalisme et à la diversité. Il est décerné chaque année dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : « Ensemble des réalisations » ou « Réalisation exceptionnelle ».

Le Prix pour l'ensemble des réalisations honore une personne qui a fait preuve durant au moins dix ans d'un dévouement indéfectible à la promotion d'une société multiculturelle forte au Canada. Le Prix pour une réalisation exceptionnelle est attribué à une personne ou à un groupe qui a apporté une contribution significative au multiculturalisme canadien durant au moins un an au cours des cinq dernières années.

Les lauréats du Prix reçoivent un certificat signé par le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme. De plus, ils choisissent une organisation ou une association canadienne sans but lucratif, dûment enregistrée, qui recevra une subvention de 20 000 $.

MISES EN CANDIDATURE

Les candidats au Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme doivent faire l'objet d'une mise en candidature. Les personnes qui proposent une candidature doivent soumettre un dossier de mise en candidature comprenant les éléments suivants :

- un formulaire de mise en candidature et de consentement signé;
- une description détaillée de la contribution du candidat pour chacune des composantes des critères d'évaluation;
- des documents à l'appui, comme des témoignages, des coupures de presse ou des photographies;
- deux lettres d'appui, dont l'une doit provenir d'une personne ou d'une organisation autre que celle qui parraine le candidat;
- une biographie à jour de la personne ou du groupe mis en candidature.

Ne seront examinés que les dossiers de mise en candidature postés au plus tard le 1er mars de l'année en cours, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme
Citoyenneté et Immigration Canada
365, avenue Laurier Ouest, 19e étage
Ottawa (Ontario) K1A 1L1

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, le candidat doit :

- être un citoyen canadien ou un résident permanent du Canada;
- avoir au moins 18 ans.

ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Les mises en candidature seront examinées et évaluées en fonction des critères obligatoires suivants :

- le candidat a encouragé des initiatives qui appuient les objectifs du Programme du multiculturalisme du gouvernement du Canada;
- les efforts du candidat ont eu des répercussions positives sur sa collectivité.

Les mises en candidature seront aussi évaluées en fonction d'au moins l'un des trois critères suivants:

- le candidat a appuyé l'intégration économique, sociale et culturelle des nouveaux Canadiens et des communautés culturelles;
- le candidat a favorisé certains programmes, notamment des programmes de mentorat, de bénévolat, de leadership et d'éducation civique auprès des jeunes à risque provenant de groupes culturels;
- le candidat a favorisé la compréhension interculturelle et les valeurs canadiennes au moyen d'initiatives communautaires visant à aborder les questions de la radicalisation et de l'exclusion sociale de certaines communautés culturelles.

PAUL YUZYK (1913-1986)

Fils d'immigrants ukrainiens, né en 1913 à Estevan, en Saskatchewan, Paul Yuzyk a été à la fois enseignant, professeur, auteur et organisateur communautaire; il a beaucoup écrit sur l'expérience des immigrants ukrainiens.

En raison de sa très bonne réputation comme historien et leader communautaire, il fut nommé au Sénat du Canada le 4 février 1963 par le très honorable John Diefenbaker. Dans un discours qu'il prononça au Sénat, M. Yuzyk affirma que le Canada était un pays multiculturel composé de personnes de nombreuses origines culturelles, qui contribuaient toutes à l'édification de la société canadienne. Selon M. Yuzyk, la population canadienne pouvait bâtir un pays fort en adhérant aux principes de la Confédération, du compromis et de « l'unité dans la diversité ».

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Pour obtenir plus d'information sur le Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme, veuillez consulter notre site Web ou communiquez avec nous par courriel :

www.multiculturalisme.gc.ca/paulyuzyk
prixpaulyuzykaward@cic.gc.ca

CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION
CRRF FCRR
FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, 2011 • Nº de cat. : Ci4-57/2011F-PDF • ISBN 978-1-100-98213-7 • C&I-1378-11-11